



F.F. KARATÉ
et disciplines associées
ZID ALSACE



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE (3 SK)

KARATÉ

2021/2022

Pour les élèves de Secondes GT – 1ères GT et Terminales GT

LES OBJECTIFS

La **3S KARATÉ** vise à :

- Conjuguer la réussite scolaire et l'épanouissement personnel ;
- Permettre à de jeunes sportifs de concilier des études du second degré et une pratique sportive intense ;
- Favoriser l'accès à des niveaux de compétition régionale, nationale voire internationale ;
- Susciter des vocations ou des formations vers les milieux du sport, de l'animation, de la santé, de l'entretien du corps.

LE FONCTIONNEMENT

A) SCOLARITÉ, INTERNAT, SUIVI MÉDICAL :

- Au regard de la surcharge de l'emploi du temps et de la constitution de celui-ci, l'inscription en 2°GT – 3SK **n'est pas compatible avec le choix d'un enseignement optionnel.**

ATTENTION : Dès l'entrée dans cette section, l'élève s'engage à s'investir pleinement dans sa scolarité en signant une « CHARTE DE BONNE CONDUITE ».

- Le régime des études est identique à celui des autres élèves de l'établissement (même emploi du temps).
- Le lycée dispose d'une demi-pension et d'un Internat permettant de réduire au maximum les déplacements des élèves.

B) ENTRAÎNEMENT :

L'élève participe aux cours d'EPS obligatoires et aux entraînements.

L'encadrement est assuré par :

- Caroline Gérard : Professeur d'EPS. Préparation physique : 2h/semaine ;
- Fanny Carbonnel : Entraîneuse, 5^e dan de Karaté, 4h/semaine ;
- Jean-Michel Niederberger : Professeur de sciences physiques, Coordonnateur de la 3SK.

La suite au VERSO



F.F. KARATÉ
et disciplines associées
ZID ALSACE



LE RECRUTEMENT

Il se fait sur 4 critères :

- le dossier scolaire ;
- le Certificat médical d'aptitude à la pratique du Karaté en compétition (datant de moins de 3 mois) ;
- les jeunes sportifs sont licenciés à la Fédération Française de Karaté depuis au moins trois ans ;
- l'entretien de motivation de 20 mn conduit par la commission de recrutement.

ETAPE 1 : Le dossier comportera les pièces suivantes :

- Les photocopies des bulletins du 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2020-2021 ;
- Le **certificat médical de non contre-indication** à la pratique sportive du Karaté en compétition ;
- Une lettre de motivation précisant le parcours sportif et scolaire de l'élève ainsi que ses ambitions et objectifs ;
- La fiche de renseignements signée par le représentant légal.

Retourner le dossier de candidature **AVANT LE 27 AVRIL 2021 .** (délai de rigueur)

par courrier à l'adresse suivante : LPO BLAISE PASCAL - 3S KARATÉ - 74 rue du Logelbach - 68025 COLMAR CEDEX

ou par mail à l'adresse suivante : ce.0680010s@ac-strasbourg.fr

ETAPE 2 : L'entretien de motivation aura lieu **LE MERCREDI 12 MAI 2021 À PARTIR DE 14 H** au gymnase du Lycée Blaise Pascal (rue du Logelbach à Colmar).

DÉCISION D'ORIENTATION, AFFECTATION ET INSCRIPTION

Les candidats retenus (ainsi que l'Établissement d'origine) seront destinataires de l'avis de la Commission de recrutement fin mai afin que les élèves et leurs familles puissent formuler leurs vœux d'orientation en conséquence.

Attention ! La sélection en Section sportive ne vaut pas affectation :

Les élèves qui ne dépendent pas du secteur de recrutement devront demander une dérogation de secteur pour « Parcours particulier de l'élève », auprès des Services académiques, pour être affectés au Lycée Blaise Pascal.



FICHE DE CANDIDATURE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE « Karaté »

Lycée Blaise Pascal de Colmar

ATTENTION : envoi de la fiche par courriel : ce.0680010s@ac-strasbourg.fr

Date limite : 27 avril 2021

Nom de l'élève : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____
Établissement fréquenté en 2020-2021 : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
En classe de : _____
Téléphone : _____

Je soussigné(e) : Nom et prénom du responsable légal : _____
Adresse : _____ Code postal : _____
Ville : _____
Téléphone : _____ Portable : _____
E-mail : _____

Sollicite l'inscription de ma fille/mon fils sur la liste des candidats à la Section Sportive Scolaire **Karaté** au lycée Blaise Pascal de Colmar.

Études envisagées en 2021-2022 après la 2GT : _____

Régime sollicité : externe – interne – demi-pensionnaire (rayez les mentions inutiles)

Fait à _____, le _____
Signature du représentant légal

Avis du **chef d'établissement** sur la capacité de l'élève d'assurer simultanément les efforts nécessaires aux études et à la pratique du Karaté (6h/semaine).

(Date, signature numérique et cachet de l'Établissement)